

Accueils De Jour Rhône Métropole

Rapport d'activité 2023

Missions de l'Association Accueils de jour Rhône Métropole :

- Soutenir et faire travailler en réseau les accueils de jour
- Partager les expériences et optimiser les moyens existants ou en développer d'autres
- Promouvoir des réponses aux attentes et besoins des personnes sur le territoire
- Analyser et Faire connaître les situations des publics accueillis
- Être force de proposition et d'alerte auprès des pouvoirs publics
- Développer toutes autres actions susceptibles de concourir à sa mission

Les accueils de jour permettent aux personnes sans-domicile fixe :

- L'accès à des services de première nécessité
- Un accompagnement et un accès aux droits
- Des lieux de repos et d'écoute
- Des lieux favorisant la création de liens sociaux

Les Accueils de jour assurent leurs missions dans un contexte difficile :

- Un nombre croissant de personnes sans domiciles : en 2023 on compte 14 000 personnes sans domicile dans le Rhône, soit presque deux fois plus qu'en 2022 (8600 personnes) et de plus en plus de familles. Le public homme et femme isolé.e devient de moins en moins visibles malgré les difficultés.
- Une dégradation de l'état de santé des personnes sans domicile : Vieillesse, troubles psychiatriques, addiction, handicap physique ... autant de problématiques pour lesquels les professionnels de jour œuvrent en mettant en places des permanences de santé avec l'intervention de partenaires spécialisés
- Un manque de solutions d'hébergement : 1/4 des ménages en demande attendent plus de 2 ans pour obtenir une place d'hébergement.
- Le non-recours au droits de plus en plus présent : la dématérialisation, les refus automatiques de certaines demandes de domiciliations dans le droit commun, la lenteur administrative et la complexification des démarches en lignes pour des situations, laissent la place au non-recours.
- Des demandes de domiciliations toujours en augmentation : 13936 domiciliations (18833 personnes) sont actives dans le Rhône (CCAS et Associations agréées) au 31.12.22 (+18% par rapport à 2021).
- Des lieux d'accueil qui ont besoin d'être repensés et rénovés : les accueils deviennent trop exigus et inconfortables notamment en période de canicule. Les publics recherchent en période hivernal un lieu de répit et ont besoin de rester plus longtemps dans les accueils.

Les Accueils de jour sur le territoire

- Carte Flyer

Données d'activité

- **Fréquentation et public**



141 402 Passages dans les Accueils de jour (123 700 en 2022)

Les personnes accueillies sont essentiellement des d'hommes isolés mais on constate aussi une augmentation du nombre de femmes isolées ainsi qu'une fréquentation en hausse pour les familles. La plupart viennent à la recherche d'une domiciliation, d'une mise à l'abri et d'un temps de répit, d'écoute et d'accompagnement.

- **Domiciliation**



4 316 domiciliations réalisées (3 220 en 2022)

Parmi les 12 accueils de jour de l'Association, 8 proposent un service de domiciliation. Dans un contexte d'augmentation des demandes de domiciliation et face aux disparités dans les pratiques des opérateurs institutionnels présents sur le terrain, un travail d'information et d'orientation se poursuit dans les Accueils de jour pour répondre au mieux aux personnes en grande précarité et favoriser le recours au droit. Les accueils restent très sollicités par les personnes sans-abris au vu de la proximité et de la disponibilité des professionnels mais aussi du fait d'un délai court pour avoir une réponse à leur demande.

- **Accès à l'hygiène**



24 375 douches prises dans les accueils de jour (21 556 en 2022)

5 870 accès laverie (3893 en 2022)

9 accueils de jour proposent un accès aux services d'Hygiène (douches ; laverie). Les Accueils de jour veillent à offrir cet accès à l'hygiène au plus grand nombre de personnes et s'organisent au mieux pour répondre à la demande. Cependant, malgré cette organisation la réponse reste insuffisante.

- **Collations et pauses café**



106 165 collations et pauses café (63 798 collations et pauses café en 2022).

9 accueils de jour proposent des collations, les 4 autres offrent une « pause-café » car l'espace ne permet pas la prise d'un petit déjeuner ou d'un repas. Les personnes qui fréquentent les permanences peuvent bénéficier de cette collation gratuitement ou en payant une participation symbolique.

78 000 collations ont été prises dans les accueils de jour.

Pour répondre à cette forte demande les équipes et bénévoles sont davantage mobilisés tant dans la logistique, que dans la gestion de ces temps.
C'est grâce à la Banque alimentaire et aux dons que les Accueils de jour parviennent à assurer ce service de plus en plus demandé.

- **Accompagnement social**



33 070 entretiens (26 000 en 2022)

305 temps d'informations et d'actions collectives (400 en 2022)

Les équipes des Accueils de jour assurent un accompagnement social ou des permanences d'accueil, d'information et d'orientation.

Les accompagnements sociaux portent essentiellement sur l'accès à l'hébergement et au logement mais aussi sur les démarches administratives (RSA, AME, impôts...) et la santé.

Les équipes proposent aussi des actions collectives et des permanences d'information autour de différentes thématiques et à partir des besoins communs des personnes accueillies. La participation des personnes reste centrale à travers ces actions mais aussi dans la vie des Accueils par le biais d'enquêtes, boîte à idées et Conseil des usagers.

Les actions collectives menées ont porté autour de différentes thématiques : santé, emploi, droits, bien-être, culture, loisirs ... avec une volonté d'amener les personnes vers des activités extérieures.

- **Accès au logement**



194 ménages logés en logement social ou à logement de transition (141 en 2022)

914 diagnostics ou mises à jour SI SIAO réalisés (Non comptabilisé en 2022)

Les accueils de jour sont des lieux de repérage de situations de grande vulnérabilité mais aussi des lieux de première demande d'hébergements et/ou de logements. L'enregistrement dans le SI SIAO permet un travail partenarial avec la Maison de la Veille Social. Un travail collaboratif entre les ADJ et la plateforme sera mis en place en 2024.